

provoqué pour me pousser à faire un discours, je tiens à expliquer pourquoi j'estime que la réglementation des prix serait opportune en ce moment et comment l'absence d'une telle réglementation pèse lourdement sur beaucoup de Canadiens.

En premier lieu, on réclame de toutes parts une réglementation des prix. Inutile de dire ici que l'indice du coût de la vie a monté rapidement. Cet indice, établi à 100 en 1939, est maintenant d'environ 170. Cela signifie tout simplement que l'achat de denrées qui aurait coûté un dollar en 1939, coûte aujourd'hui \$1.70. Voilà pour l'indice général des prix qui embrasse, entre autres choses, des tapis, des orgues, des réfrigérateurs et d'autres articles plutôt considérés comme des objets de luxe par bien des gens.

Mais, quel est l'indice des prix pour les aliments? D'après le dernier rapport que j'ai lu, il était à 218. Pour chacun d'entre nous, entre autres pour les maîtresses de maison, cela veut dire que, lorsque nous allons au marché, il nous faut avoir en poche \$2.18 pour toute denrée alimentaire qui coûtait autrefois un dollar. Il ne faut pas un bien grand sac pour rapporter à la maison \$2.18 de provisions.

Voilà ce que j'avais à dire au sujet de la réglementation des prix. La situation n'est pas trop critique pour vous et moi. Elle n'est pas trop vilaine pour celui dont le salaire a été porté à un niveau convenable, mais elle est désespérée pour les vieillards. Comment aimeriez-vous vivre dans un grenier, comme j'ai été à même de le constater en visitant les taudis de Saint-Jean. Que l'honorable député qui représente cette ville n'est-il ici pour me l'entendre dire! Ces gens vivent comme des rats; des vieillards occupant des greniers au troisième étage et n'ayant que \$40 à dépenser par mois. Ces personnes n'achètent aucun des articles figurant au chiffre 170 de l'indice des prix, mais seulement des aliments, et certes pas beaucoup.

Si, à mon retour ici, après avoir constaté cet état de choses je me prononçais contre la régie des prix, j'aurais, dans les circonstances, et comme bon nombre d'autres députés, quelque chose d'assez grave sur la conscience.

Voilà quelle est mon attitude à l'égard de la régie des prix. Je pourrais évidemment m'étendre davantage sur la question.

Je ne savais pas que je ferais un discours au moment où, m'étant rendu à la Chambre, j'ai appris que l'honorable député de Prescott (M. Bruneau) avait tenu ces propos. Si jamais quelqu'un a douté de mon attitude à cet égard, ces doutes sont maintenant dissipés. Je n'ai pas, que je sache, la réputation de

[M. Knight.]

manquer de suite dans les idées, ni à la Chambre ni ailleurs. Je dis ce que je pense être vrai. Je ne tourne pas autour du pot. Je ne change pas d'opinion au bout de quelques semaines, comme l'honorable député l'a donné à entendre.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention d'appuyer de mes paroles l'amendement soumis par les députés de Saskatoon-Ouest (M. Herdridge), de Saskatoon (M. Knight), et d'inviter la Chambre à voter en faveur de cet amendement qui tend au rétablissement immédiat des régies. Si certains députés qui siègent de l'autre côté estiment pour une raison quelconque,—parce qu'ils doivent appuyer le Gouvernement,—qu'ils ne sont pas en mesure de le faire, je veux croire que les députés de ce côté-ci l'appuieront et qu'il y aura quelques libéraux assez indépendants pour exprimer ce qui, j'en suis sûr, est l'opinion de la population.

Avant d'aller plus loin, je rappelle qu'une bonne partie de la discussion, au cours du présent débat, a porté inévitablement sur la situation internationale. Le chef de notre parti, de même que d'autres orateurs ont bien examiné la question. Il me paraît donc inutile de m'étendre là-dessus. Je dirai seulement qu'à mes yeux la population canadienne, aujourd'hui comme toujours, est capable de faire face à toute situation qui peut se présenter. Je crois d'un autre côté,—et c'est ce que nous avons voulu faire comprendre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) et au Gouvernement en général,—que la population attend de ses dirigeants qu'ils prennent toutes les mesures possibles, sans sacrifier ni l'honneur, ni les principes fondamentaux pour éviter d'être entraînés dans une guerre. Certes, advenant une guerre, ce ne sera plus la même chose. Je suis sûr, néanmoins, que la population de notre pays, qui saura relever le défi si la chose est nécessaire, attend d'abord de ses chefs qu'ils fassent de leur mieux pour éviter que nous soyons entraînés dans une guerre, dont l'envergure sera nécessairement désastreuse.

D'autres membres de notre parti, y compris le député de Saskatoon qui vient de reprendre son fauteuil, ont tenté de souligner à la Chambre et au Gouvernement la gravité de ce problème de la hausse des prix et de l'inflation. Le Gouvernement a expliqué de diverses façons pourquoi il n'est pas disposé à se lancer dans un programme de réglementation des prix. L'une des raisons qu'il en a données, c'est que cela poserait au Gouvernement et aux fonctionnaires des divers ministères de très sérieux problèmes du point de vue de l'administration, de la mise en vigueur, et ainsi de suite.